

Avis de paiement de dividende

Il est porté à la connaissance des propriétaires des actions au porteur que le dividende pour l'exercice 2023 (coupon n° 66) sera payé à partir du 14 mai 2024 par l'agent payeur principal Banque Internationale à Luxembourg.

Le dividende sur les actions au porteur s'élève, après déduction de l'impôt luxembourgeois de 15% sur les revenus des capitaux, à

- 7,395 euros net sur les actions entières d'une valeur nominale de 124,25 euros (actions numéros 90 001 à 100 000)
- 1,479 euros net sur les coupures de cinquième d'action d'une valeur nominale de 24,85 euros (numéros 100 001 à 115 000).

La date de détachement (ex date) est fixée au 14 mai 2024.

Luxembourg, le 10 mai 2024